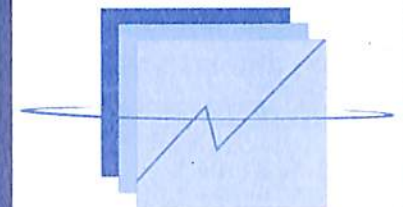


0380

Analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle de l'égalité
hommes-femmes dans le cadre du projet "Beydaare"

RAPPORT PRELIMINAIRE



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie



Copyright ANSD

Août 2017

I. INTRODUCTION

La raison d'être de la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle de l'égalité Femme-Homme se fonde sur la nécessité pour l'Union Européenne d'améliorer la compétitivité des filières agricoles et de la sécurité alimentaire dans le Tiers-sud du Sénégal (projet BEYDAARE) et d'accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et plus particulièrement de sa Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (S.N.E.E.G).

La prise en compte du rôle des femmes dans les projets de développement agricole est donc primordiale, puisqu'elle produit des externalités positives sur la production agricole, la sécurisation foncière, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Afin de consolider cette approche, une étude est lancée dans les trois régions que sont la région de Tambacounda, la région de Kédougou et la région de Kolda en vue de préparer la mise en œuvre du projet d'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et de la sécurité alimentaire dans le Tiers-Sud du Sénégal "Beydaare". Cette action cible essentiellement le renforcement de la productivité agricole, le développement d'infrastructures de valorisation et de commercialisation des produits agricoles et la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Cette étude sur la sécurité alimentaire et la malnutrition vise à obtenir une analyse précise et statistiquement valide à l'analyse de la vulnérabilité des ménages face aux chocs imprévus, la sécurité alimentaire et la malnutrition dans tout le tiers Sud du Sénégal. L'enquête est mise en œuvre par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec l'appui de l'Union Européenne (UE). La population cible de l'enquête se situe essentiellement auprès des ménages dans le Tiers Sud du Sénégal à savoir Tambacounda, Kolda et Kédougou. Cette zone du Tiers Sud du pays souffre régulièrement de sécheresse, de fortes pluies, des inondations, des faibles précipitations ou d'autres menaces climatiques. Cinq(05) équipes de collecte sont déployées dans ces régions pour mener les opérations de collecte des données.

II. METHODOLOGIE ET REALISATION DE L'ENQUETE

QUANTITATIVE

II.1 ECHANTILLON

Cette étude sur la sécurité alimentaire et la malnutrition dans ces trois régions porte sur un échantillon de 68 DR (soit 1 024 ménages) repartis dans vingt communes. Un tirage systématique des DR à l'intérieur de chaque commune avec des probabilités proportionnelles à la taille du DR (en nombre de ménages) a été effectué afin de construire un échantillon de DR au premier degré. Les unités statistiques du second degré ou unités secondaires sont constituées par les ménages des DR tirés au premier degré. Ainsi, dans chaque DR échantillonné, un tirage à probabilité égale sera effectué afin de constituer la liste des ménages à enquêter.

Par ailleurs, la population cible ou l'unité d'analyse sera les personnes vivant dans le ménage et dans ce cas la taille de l'échantillon sera donc à l'ordre de 5 120 individus (dont en moyenne 5 personnes dans chaque ménage).

La méthode de tirage ainsi adoptée permet de réduire l'erreur relative en augmentant la précision des estimations beaucoup plus précises que le tirage avec des probabilités égales.

> Choix des individus à enquêter dans le ménage

Les unités à enquêter concernent :

- Le Chef de Ménage (et/ou éventuellement le chef d'exploitation) ;
- Les femmes en état de procréer âgées de 15 à 49 ans (pour prendre en compte le risque de malnutrition) ;
- Les adultes hommes (pour ne pas sous-estimer les hommes et surestimer les femmes) ;
- Les enfants âgés de 0 à 5 ans.

Au niveau ménage seront pris en compte deux volets :

- La sécurité alimentaire du ménage.
- La nutrition et santé : des femmes en âge de procréer âgées de 15 à 49 ans et des enfants de 0 à 5 ans.

Les dimensions Sexe et Age qui discriminent par rapport aux précédentes enquêtes nécessitent la prise en compte de la femme âgée de 15 à 49 ans concernant le volet « nutrition et santé des femmes ».

. Des indicateurs d'effets et d'impacts spécifiques de ses activités au sein du ménage permettront de percevoir selon les thématiques ci-dessus retenues les disparités homme/femme :

- Insécurité alimentaire et moyens d'existence ;
- Insécurité alimentaire et capacité à produire en autosuffisance ;
- Insécurité alimentaire et possession de bétail ;
- Insécurité alimentaire et revenus ;
- Insécurité alimentaire et dépenses ;
- Insécurité alimentaire et dépendance aux marchés ;
- Insécurité alimentaire et facteurs socioéconomiques du ménage.

II.2 LES TRAVAUX DE CARTOGRAPHIE

Dans sa mise en œuvre, ce projet intègre un volet cartographie qui consiste en une mise à jour des DR échantillons de l'enquête. L'objectif principal des travaux cartographiques était de mettre à jour les DR échantillons du projet BEYDAARE. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Mettre à jour les listes des concessions des DR échantillons dans l'application et sur les planches des cartes de DR.
- Ajouter les nouvelles concessions dans l'application et sur les planches des cartes de DR et relever leurs coordonnées géographiques.
- Dénombrer les ménages de toutes les concessions habitées ainsi que leurs membres résidents.
- Consolider la composition des DR échantillons en termes de localités (quartiers/village/hameaux)
- Confirmer et documenter le rattachement des hameaux (rattachement géographique ou d'appartenance réelle)
- Actualiser les informations des fiches logistiques des districts de recensement échantillons

La formation des agents cartographes s'est tenue du 27 au 28 Juin 2017, soit une durée de deux jours. L'agenda de travail a été respecté et les objectifs de la

formation ont été largement atteints. La formation a été réalisée en deux phases à savoir : une phase théorique et une phase pratique. La partie théorique était consacrée à la lecture du manuel, tandis que la phase pratique a porté sur la manipulation de l'application. Au terme de la formation, la composition des équipes a été faite et partagée avec les agents cartographes. Dans l'ensemble, trois équipes ont été constituées avec les douze (12) agents cartographes formés et trois (3) chauffeurs ont été recrutés pour la collecte des données.

II.3 LA FORMATION DES AGENTS ENQUETEURS

Après le recrutement des agents par la Direction Générale de l'Administration des Ressources Humaines (DGARH), la formation des agents de terrain l'enquête sur l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle de l'égalité homme-femme dans le cadre du projet «Beydaare» s'est déroulée du jeudi 03 au mercredi 09 août 2017 dans les locaux l'ANSD avec la présence effective de l'équipe technique du projet (experts principaux du projet «Beydaare» et agents de l'ANSD). L'objectif de la formation était de former les agents de terrain sur les concepts clés de l'enquête, le manuel de l'enquêteur et l'application de collecte. Vingt-trois (23) agents de terrain issus des zones emprises du projet «Beydaare» ont été formés au cours de la période susmentionnée. La formation est axée sur trois grandes étapes. Dans la première étape, il était question de présenter le contexte de l'étude, les objectifs, la méthodologie et les règles de bonne pratique d'enquête. La deuxième étape concerne le déroulement question après question des trois outils de collecte (le questionnaire ménage, le questionnaire individu et le questionnaire nutrition). Pour chaque questionnaire, après chaque section déroulée par les formateurs, une simulation est observée dans laquelle l'effort de traduire les questions en langue locale est effectué. Dans cette deuxième partie, les formateurs ont fait un important focus sur les mesures anthropométriques en présentant le matériel de mesure, des vidéos illustratives et des activités pratiques. La troisième et la dernière étape était la présentation de l'application de collecte avec ses différentes fonctionnalités. Ses fonctionnalités sont principalement :

- Initialisation de tablettes « enquêteur »;
- Affectation des ménages;
- Collecte des données

- Envoi des données de l'enquêteur vers le superviseur ;
- Etat de la collecte de données ;
- Envoie des données vers le serveur.

Avec l'application, les agents ont effectués des simulations complètes avec des ménages fictifs pour une meilleure compréhension des questions posées mais également des concepts de base élaborés dans le questionnaire et le fonctionnement de l'application de collecte.

A l'issu de la formation, quinze (15) agents enquêteurs ont été retenus et cinq (5) chefs d'équipe sur la base d'un test proposé par les formateurs.

II.4 LE DEMARRAGE ET SUIVI DE LA COLLECTE

La collecte a démarré le vendredi 18 août 2017 dans tous les départements. La charge de travail est estimée à un DR par jour et par équipe. La durée de la collecte est de vingt jours. Dans chaque DR, quinze ménages devront être enquêtés.

Du mardi 22 août au Mercredi 30 août 2017, une mission de supervision de la collecte des données a été effectuée dans le cadre de l'enquête sur l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle égalité homme-femme dans le cadre du projet « Beydaare » dans le tiers Sud du Sénégal auprès des ménages, plus particulièrement dans les régions de **Tambacounda, Kolda et Kédougou**.

L'objet de cette mission consistait à:

- Suivre le déroulement des enquêtes et veiller à ce que les questionnaires soient administrés selon les consignes fixées dans le manuel de l'agent enquêteur ;
- Vérifier la complétude des informations recueillies sur la base d'un échantillon de questionnaires enregistrés ;
- Evaluer le rythme de progression des équipes de terrain, et mettre en place un dispositif d'accélération de la collecte en cas de retard notoire ;
- Apprécier l'efficacité du dispositif organisationnel de la collecte et améliorer au besoin la communication entre les parties prenantes ;

- Contribuer à la sensibilisation des autorités locales sur l'importance de l'opération et la nécessité de leur implication totale ;
- Remonter toutes les difficultés constatés au niveau central et répercuter les remarques et consignes à toutes les équipes ;
- Produire un rapport de mission à la fin de la supervision.

III. SYNTHÈSE DES OPERATIONS DE TERRAIN

III.1 SYNTHÈSE DES OPERATIONS DE CARTOGRAPHIE

Le déploiement des équipes de cartographes sur le terrain a eu lieu les 17 et 18 Juillet 2017. Les travaux de collecte ont effectivement démarré à partir du 19 Juillet 2017 et ont pris fin dans la première quinzaine du mois d'Août 2017. Au total, les travaux ont été bouclés dans les délais prescrits pour toutes les équipes.

Le taux de progression de la collecte des données sur le terrain est assez satisfaisant ainsi que le dispositif de remontée des données vers les serveurs centraux de l'ANSD.

III.2 PROGRESSION DE LA COLLECTE ET PROBLEME RENCONTRES PAR EQUIPE

Une progression de 25% de la collecte à la date du 24 août 2017

Pour une meilleure appréhension des conditions de déroulement des entretiens, l'équipe de supervision de l'ANSD a effectué des visites de terrain dans les trois régions :

- A Tambacounda :

En compagnie du chef d'équipe, l'équipe de supervision a assisté à des entretiens et rencontré tous les enquêteurs des équipes. Ceci a permis de voir de près les difficultés liées à l'obtention de l'information sur la mesure de la sécurité alimentaire et la malnutrition. Des remarques nous ont été faites sur l'application mais également sur le questionnaire Nutrition. Par ailleurs, l'équipe N°5 a administré au total 45 ménages ce qui veut dire 03 DR de 15 ménages chacun sur les (12) douze DR affectés soit une progression de **25% en 05 jours**.

En suivant de près la collecte des données au niveau du département de Tambacounda avec le chef d'équipe N°4, plus précisément dans la commune d'OUASSADU. Les données remontées ainsi que le nombre de DR complètement administrés montraient une progression moins élevée de cette équipe par rapport à



celle l'équipe N°5. Cependant, la mission de supervision nous a permis de comprendre que la contrainte majeure au niveau de cette zone est liée à la distance entre les DR et parfois entre les ménages à enquêter à l'intérieur d'un même DR. En outre, des problèmes d'accès à la zone à cause de fortes pluies ont été posés. La progression de cette équipe a été estimée 03 DR pendant les 05 jours de collecte soit un taux de progression de 23% de collecte sur le terrain.

- A Kédougou :

Le suivi de la collecte des données dans le département de Kédougou plus particulièrement dans le quartier de Gomba avec le chef d'équipe N°4. a permis de faire ressortir des remarques sur l'application de collecte mais également sur le remplissage des questions relatives à la malnutrition. Pour l'équipe N°3 de SALEMATA, nous avons pu résoudre certains problèmes liés à l'application de collecte (tablette enquêteur). Ces équipes ont pu faire chacune 02 DR en 05 jours soit une progression de 20% pour l'équipe N°3 et de 23% pour l'équipe de DABO. En effet, ces zones sont très inaccessibles à cause des fortes pluies qui se déroulent actuellement en zone rurale plus particulièrement dans le département de SALAMATA empêchant même les équipes de se retourner à Kédougou.

- A Kolda :

En ce qui concerne l'équipe n°1 de Kolda plus particulièrement dans la ville de Vélingara le chef Alphousseyni DIAME a rapporté avoir effectué environ 04 DR soit une progression de 28% en 05 jours de collecte sur le terrain.

L'équipe de mission de supervision reconnaît la qualité du travail effectué par les équipes de terrain depuis le démarrage de la collecte. Par ailleurs, la forte collaboration des populations locales malgré la longueur des questionnaires (Questionnaire « Chef de ménage », Questionnaire « Individu » et Questionnaire « Nutrition ») a également facilité le travail des enquêteurs.

IV. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS QUALITATIFS ET ANALYSE

IV.1 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS ET FOCUS GROUPS

Le présent résumé de l'enquête qualitative a pour but de faire une synthèse des interviews et focus group ayant permis, entre autres de rassembler des données sur la sensibilité des bénéficiaires, des partenaires et acteurs à l'égalité Femme-Homme du projet BEYDAARE.

C'est dans cette optique que le questionnaire de l'enquête qualitative, ci-dessous, est élaboré pour évaluer la situation de la prise en compte de l'égalité Femme-Homme dans le projet BEYDAARE y compris la sensibilité genre de ses intervenants. Les résultats de cette enquête qualitative viendront ainsi compléter les éléments

d'analyse genre des données de l'enquête quantitative, réalisée dans l'ensemble des communes cibles du projet BEYDAARE.

IV.2 CRITERES D'ANALYSE

L'enquête qualitative est organisée autour des différents acteurs et bénéficiaires impliqués dans le projet BEYDAARE pour nous permettre, d'une part, d'identifier les contraintes et opportunités sociales et culturelles, politiques et économiques et institutionnelles qu'ils rencontrent et les perspectives qui s'offrent à eux; et, d'autre part, d'apprécier leur sensibilité genre à travers :

- le système organisationnel du projet,
- la capacité organisationnelle et technique des intervenants,
- les activités menées, et
- les résultats attendus et leurs impacts sur les conditions de vie et les capacités des bénéficiaires.

Les résultats de l'étude permettront de mieux comprendre les différences entre les deux sexes relatives aux conditions de vie, aux besoins, à la participation, à l'accès aux ressources et à leur possession, à l'accès et à la participation au développement ainsi qu'à la prise de décision et aux différents rôles attribués aux femmes et aux hommes et les causes profondes de l'inégalité structurelle.

IV.3 LES CIBLES

Les différentes cibles de l'étude sont les suivants :

- Les partenaires financiers :
 1. Délégation Union Européenne
 2. Agence Française de Développement
- Les partenaires techniques :
 1. Ministère de l'Agriculture
 2. Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (SODAGRI)
 3. Agence publique de développement du réseau routier (AGEROUTE)
 4. Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM)
 5. Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SECNSA)
 6. Unité de Gestion du Projet (UGP) (siège régional de la SODAGRI à Vélingara)
 7. Les communes impactées par le projet
 8. BAMTAARE : Service technique et de vulgarisation agricole de la Société des Textiles du Sénégal (SODEFITEX)
- Les bénéficiaires :
 1. Les leaders et membres appartenant à un groupe de producteurs ou associations villageoises des communes sélectionnées selon leur poids démographique parmi les 20 communes prioritaires des trois régions. Il s'agit précisément des communes de Kédougou, Salémata, Sinthiang Koundara, Diaobé et Missirah

2. les représentants de la SODAGRI (filière riz), de la SODEFITEX (filière Maïs), et opérateurs associatifs (filières banane et lait)
3. les opérateurs de la composante «Filets de sécurité et résilience des plus vulnérables»

IV.4 EXECUTION DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE

L'enquête qualitative a commencé le 14 août avec le focus groupe de l'équipe de la SODAGRI de Dakar et s'est poursuivie dans les régions de Kédougou, Tambacounda et Kolda du 18 au 26 août 2017. Pour les besoins de l'enquête qualitative, sept (07) communes ont été choisies: (Diaobé, Sinthian Koundara, Missirah, Kédougou et Salémata) à cause de leur poids démographique; Saré Coly Salé parce qu'étant une partie du secteur G point de départ du projet Tiers Sud et Vélingara en vue de rencontrer des groupes de producteurs de la filière lait.

IV.5 ANALYSE PRELIMINAIRE DES INTERVIEWS ET FOCUS REALISES

Ce résumé des interviews dresse les grandes lignes de la situation comparée des femmes et des hommes dans la zone du Tiers Sud. La documentation remise a aussi été exploitée pour confirmer.

Au terme de la mission, les différents interviews menés révèlent que :

- **En ce qui concerne la perception du genre, on note :**

Pour les partenaires

- Recrutement de personnel féminin
- Point focal genre à la SODEFITEX et SODAGRI
- Existence d'une charte genre à la SODEFITEX
- Intégration du genre dans les projets et programmes de la SODEFITEX et SODAGRI

Pour les acteurs

- Application de la loi sur la parité dans les mairies
- Intégration du genre dans toutes les activités

Pour les bénéficiaires

- Discrimination dans l'accès à la terre (la femme a la moitié de la superficie attribuée aux hommes)
- **En ce qui concerne l'accès à la terre** : La majorité des groupes de producteurs sont des hommes. La preuve est que le secteur G constitué de 1186 HA, base du projet Tiers Sud est occupé en période d'hivernage par 92% d'hommes et en période de contre saison par 82 % d'hommes. Parmi les causes de cette discrimination, on peut citer l'enclavement des terres et le dur travail que demandent ces terres. Le calcul des ratios de parité dans le tableau ci-dessous montre la grande disparité entre les femmes et les hommes 0,087 et 0, 220 voulant dire qu'il faudra avec le projet BEYDAARE, redistribuer les terres puisque le chemin à parcourir est de 0,087 et 0,220 à 1

Tableau N° 1 : sur l'accès à la terre dans le secteur G

	Producteurs du Secteur G		
	Femmes	Hommes	Ratio parité
Hivernage	8	92	0,087
Contre saison	18	82	0,220

Source : Tabulation à partir des données de la SODAGRI de 2016

- **En ce qui concerne l'accès aux opportunités économiques et aux ressources** : la participation des femmes dépend plus des possibilités d'accès à la terre (moitié des superficies attribuées aux hommes et souvent ce sont des terres infertiles ou marginales) et de la disponibilité des équipements qui appartiennent la plupart du temps aux hommes. Au niveau de l'accès au financement, on note que celui-ci est octroyé au groupement et que la somme reçue par une femme est au maximum de 100.000 FCF; montant qui ne permettrait que l'exploitation d'une partie des terres affectées.
- **En ce qui concerne, les activités menées par les groupes de producteurs ou associations villageoise ou producteurs individuels, on peut citer :**
 - Production de riz, maïs, banane, lait, fonio
 - Production de semences
 - Maraichage
 - Transformation de produits céréaliers
 - Elevage de petits ruminants
 - Transformation du lait

- **En ce qui concerne l'utilisation des revenus agricoles, on se rend compte qu'une partie est retenue par le groupement et que l'autre partie servira à combler les besoins familiaux listés ci-dessous :**
 - Achat d'habits et de fournitures scolaires
 - Complément de la dépense journalière qui la plupart du temps est en nature (une partie de la récolte est remise pour servir de dépenses familiales)
 - Motivation de relais pour aider dans les champs
 - Paiement des frais de santé et de scolarisation.

V. RECOMMANDATIONS

Les entretiens menés dans la zone du Tiers Sud jettent un éclairage sur la situation des femmes et des hommes dans cette partie du Sénégal. Ils révèlent quelques avancées de la condition des femmes, mais appellent à la consolidation de leviers majeurs comme :

- La formation sur les droits humains pour les bénéficiaires
- La redistribution des terres du secteur G (92% des terres sont exploitées par les hommes en hivernage et 82% des terres en contre saison)
- l'accès des femmes aux équipements (Moissonneuses batteuses, tracteur etc). La plupart du temps les femmes sont dépendantes des hommes qui ne libèrent les équipements qu'à la fin de l'hivernage.
- le besoin de mécanisation ;
- l'accès aux crédits pour les femmes
- le renforcement des structures d'appui conseil pour accompagner les femmes afin d'éviter les détournements d'objectifs (exemples de la femme de NGUENE qui avait reçu un appui financier pour approfondir ses recherches sur la banane et qui a utilisé l'argent pour la construction du siège de leur association à Tambacounda et qui tarde à être remboursé par l'association
- la disponibilité d'espace/magasins pour vendre leurs produits
- la réflexion sur la pérennisation des activités
- la signature de partenariat entre la SODAGRI et la SODEFITEX pour la démultiplication des expériences
- la diffusion **des bonnes pratiques** – (partager l'expérience du président de COPROBAT avec les 3 schémas de revenus journaliers, mensuels ou annuels proposés à ses employeurs qui finalement deviennent actionnaires ou l'expérience de la présidente des femmes productrices de bananes de Tambacounda qui peut conduire à une sécurité alimentaire et même à la lutte contre la malnutrition).

VI. CONCLUSION

L'élaboration de la situation de référence du projet BEYDAARE a accusé du retard compte tenu des difficultés rencontrées par l'ANSD :

- pour finaliser le contrat de la spécialiste genre qui avait été retenue dans l'offre initiale. En effet, le refus du consultant à signer le contrat préalablement négocié a contraint l'ANSD de rompre la collaboration et d'entamer un nouveau processus de sélection entraînant un décalage substantiel dans le chronogramme initial ;
- de l'inaccessibilité de certains districts de recensement principalement dans le Kédougou malgré la stratégie de mitigation des risques mise en place ;
- de la pause observée pour la fête de la Tabaski afin de personnel au personnel de terrain de rejoindre leurs familles.

Compte tenu de tous ces impératifs, l'ANSD estime pouvoir élaborer le rapport de l'étude et le transmettre au courant du mois de septembre 2017. Un nouveau calendrier d'exécution vous sera soumis dans la première semaine du mois de septembre 2017.



ANNEXES

Tableau N°2 : Répartition de l'échantillon BEYDAARE

Zones Ciblées							
N	Régions	Départements	Communes	Nbre DR	Ménages	Total ménages	
1	Kolda	Vélingara	Kandia	1	15	15	
2			Saré Coly Salé	2	15	30	
3			Kandiaye	1	15	15	
4			Kounkane	1	15	15	
5			Diaobé	4	15	60	
6			Wassadou (Oussadou)	2	15	30	
7			Pakour	1	15	15	
8			Paroumba	2	15	30	
9			Sinthiang Koundara	3	15	45	
Sous total				17		255	
10	Tambacounda	Tambacounda	Nétéboulou	4	15	60	
11			Missirah	9	15	135	
12			Dialacoto	4	15	60	
Sous total				17		255	
13	Kédougou	Selemata	Dar Salam	5	15	75	
14			Salemata	6	15	90	
15			Thiankoye (KEVOYE)	6	15	90	
Sous total					17		255
16		Kédougou	Kédougou	Dindefelo	2	15	30
17				Bandafassi	2	15	30
18				Kédougou	9	15	135
19				Fongolembi	2	15	30
20				Dimboli	2	15	30
Sous total				17		255	
Total				68		1020	

Tableau N°3 : Répartition des zones de collecte

IDDR	Région	Département	Ville/Arrond/Com	CA/CR/Com	N° zone
052203010006	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	DIALACOTO	1
052203010012	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	DIALACOTO	1
052203010018	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	DIALACOTO	1
052203020006	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020010	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020015	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020020	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020026	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020032	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020038	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203020044	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1

IDDR	Région	Département	Ville/Arrond/Com	CA/CR/Com	N° zone
052203020050	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	MISSIRAH	1
052203030006	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	NETTE BOULOU	1
052203030011	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	NETTE BOULOU	1
052203030017	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	NETTE BOULOU	1
052203030022	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	MISSIRAH	NETTE BOULOU	1
102102000002	KOLDA	VELINGARA	COM. DIAOUBE- KABENDOU	COM. DIAOUBE- KABENDOU	2
102102000019	KOLDA	VELINGARA	COM. DIAOUBE- KABENDOU	COM. DIAOUBE- KABENDOU	2
102102000027	KOLDA	VELINGARA	COM. DIAOUBE- KABENDOU	COM. DIAOUBE- KABENDOU	2
102103000005	KOLDA	VELINGARA	COM. KOUNKANE	COM. KOUNKANE	2
102201040002	KOLDA	VELINGARA	BONCONTO	SINTHIANG KOUNDARA	2
102201040012	KOLDA	VELINGARA	BONCONTO	SINTHIANG KOUNDARA	2
102201040021	KOLDA	VELINGARA	BONCONTO	SINTHIANG KOUNDARA	2
102202020007	KOLDA	VELINGARA	PAKOUR	PAROUMBA	2
102202020017	KOLDA	VELINGARA	PAKOUR	PAROUMBA	2
102202030006	KOLDA	VELINGARA	PAKOUR	PAKOUR	2
102203010007	KOLDA	VELINGARA	SARE COLY SALLE	KANDIA	2
102203020001	KOLDA	VELINGARA	SARE COLY SALLE	SARE COLY SALLE	2
102203020011	KOLDA	VELINGARA	SARE COLY SALLE	SARE COLY SALLE	2
102203040001	KOLDA	VELINGARA	SARE COLY SALLE	KANDIAYE	2
131101000004	KEDOUGOU	KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	3
131101000017	KEDOUGOU	KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	3
131101000037	KEDOUGOU	KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	3
131101000046	KEDOUGOU	KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	COM .KEDOUGOU	3
131201010003	KEDOUGOU	KEDOUGOU	BANDAFASSI	BANDAFASSI	3
131202010009	KEDOUGOU	KEDOUGOU	FONGOLEMBI	DIMBOLI	3
131202020002	KEDOUGOU	KEDOUGOU	FONGOLEMBI	FONGOLEMBI	3
131202020005	KEDOUGOU	KEDOUGOU	FONGOLEMBI	FONGOLEMBI	3
132101000002	KEDOUGOU	SALEMATA	COM. SALEMATA	COM. SALEMATA	3
132101000005	KEDOUGOU	SALEMATA	COM. SALEMATA	COM. SALEMATA	3
132201020002	KEDOUGOU	SALEMATA	DAKATELI	KEVOYE	3
132201020004	KEDOUGOU	SALEMATA	DAKATELI	KEVOYE	3
132202010003	KEDOUGOU	SALEMATA	DAR SALAM	DAR SALAM	3
132202010005	KEDOUGOU	SALEMATA	DAR SALAM	DAR SALAM	3
132202010007	KEDOUGOU	SALEMATA	DAR SALAM	DAR SALAM	3
132202010006	KEDOUGOU	SALEMATA	DAR SALAM	DAR SALAM	3

Tableau N°4 : Communes sélectionnées pour l'enquête qualitative

N°	Régions	Départements	Communes
----	---------	--------------	----------

1	Kolda	Vélingara (09 communes)	Kandia
2			Saré Coly Salé
3			Kandiaye
4			Kounkane
5			Diaobé
6			Wassadou (Oussadou)
7			Pakour
8			Paroumba
9			Sinthiang Koundara
10	Tambacounda	Tambacounda (03 communes)	Nétéboulou
11			Missirah
12			Dialacoto
13	Kédougou	Selemata (3 communes)	Dar Salam
14			Salemata
15			Thiankoye (KEVOYE)
16		Kédougou (05 communes)	Dindefelo
17			Bandafassi
18			Kédougou
19			Fongolembi
20			Dimboli

Tableau N°5 : PLANNING D'EXECUTION DES ENTRETIENS ET FOCUS GROUPES

Acteurs et cibles BEYDAARE	Personnes / Institutions rencontrées	Modalité	Date	Lieu
SODAGRI	M. Oumar LY, Conseiller Technique du Directeur Général ; M. Demba Thioune, Contrôleur Gestion, Coordonnateur de la Cellule de marché ; M. Souleymane KANE, Ingénieur Génie Civil.	Focus groupe	14 août	Immeuble Fahd, Dakar
Unité de Gestion du Projet (UGP) (siège régional de la SODAGRI à Vélingara)	M. Thierno Seydou LY, Directeur Technique ; M. Makhmout NDIAYE, Directeur	Focus groupe et Entretien individuel	23 et 24 août	Anambé – Vélingara

	Techn. adjoint ; Mme Ndeye Khady Touré Mané, Chef de la Cellule formation/communication ; M. Mohamet Bassoum, Coordonnateur des producteurs du Bassin de l'Anambé ; M. Seyni Ndoye, Conseiller agricole de la SODAGRI.			
SODEFITEX	DG	Entretien individuel		
BAMTAARE/SODEFITEX Tambacounda	M. Goulé GUEYE, Directeur Général adjoint	Entretien individuel	18 Août	TAMBACOUNDA
BAMTAARE/SODEFITEX Kédougou	M. Mohamadou KHOUMA	Entretien individuel	20 Août	KEDOUGOU
BAMTAARE/SODEFITEX/SALEMA TA	M. Papa Boubou SENHOR	Entretien individuel	20 Août	KEDOUGOU
AGERROUTE		Entretien individuel		
Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM)		Entretien individuel		
Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SECNSA)		Entretien individuel		

Tableau N°6 : Entretiens réalisés

COMMUNES				
MISSIRAH	Maire : SEYNI SYLLA	Entretien individuel	18 août	TAMBACOUNDA
SARE COLY SALE	Maire : MAMADOU BALDE		24 août	VELINGUARA
SINTHIAN KOUNDARA	Maire : GALLE BARRY		25 août	

Les Présidents des groupes de producteurs	Adama Ndao SG Collectif régional des producteurs de bananes de Tambacounda (CORPROBATT) Mamadou Amadou Sall, Président de CORPROBAT(DIAOB E) Fatoumata Sabaly (Anambé)	Entretien individuel	18 août 23 août 24 août	TAMBACOUNDA VELINGUARA
La présidente du GIE Coumba Service	Aïssatou DIALLO		20 août	KEDOUGOU
Les membres du groupe de producteurs Koba Club de Kedougou	LES FEMMES DE Koba Club	Focus groupe	20 août	KEDOUGOU
Présidents des opérateurs associatifs (filière banane)	MARGARITE THIAW (NGUENE)	Entretien individuel	18 août	TAMBACOUNDA
Membres associations (filière banane)	VIVIANE NDIONE (NGUENE)	Entretien individuel	18 août	TAMBACOUNDA
Présidents des opérateurs associatifs (filière lait)	FATOU SENGHOR (Vélingara)	Entretien individuel	24 août	VELINGUARA
Membres associations (filière lait)	GANO	Entretien individuel	24 août	VELINGUARA
Opérateurs de la composante « Filets de sécurité et résilience des plus vulnérables »	FATOU SENGHOR		24 août	VELINGUARA

